Les Français et les avantages de la fonction publique

Sondage Ifop pour Les enquêtes du contribuable

Contact Ifop :
Jérôme Fourquet
Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'Ifop
01 45 84 14 44
jerome.fourquet@ifop.com

Janvier 2015

les **enquêtes** du contribuable

1 | La méthodologie



Etude réalisée par l'Ifop pour Les enquêtes du contribuable

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
		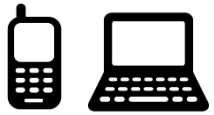
L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1005** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.	La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.	Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 30 décembre 2014 au 1er janvier 2015.

2 | Les résultats de l'étude

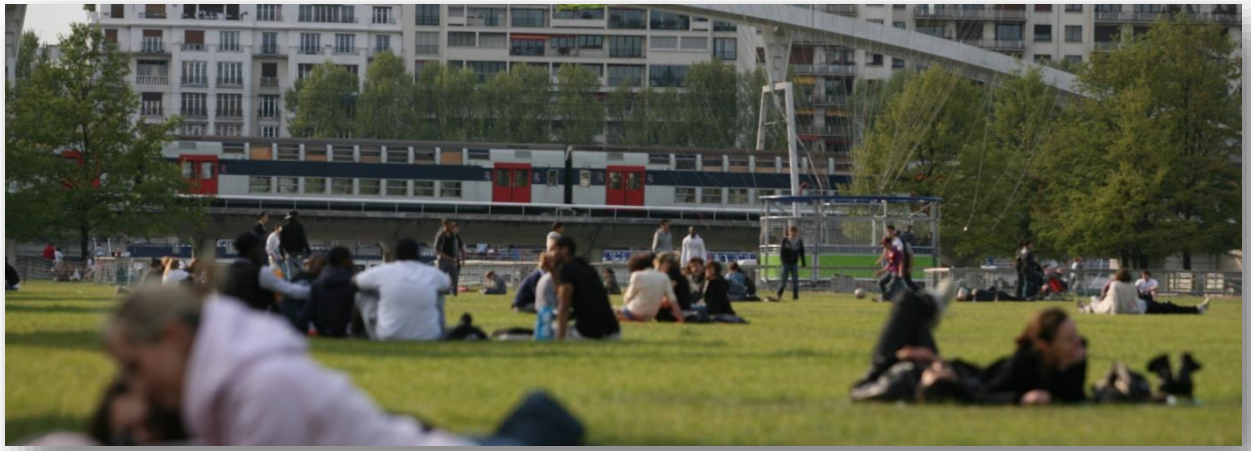

L'adhésion à la mise en place de 3 jours de carence dans le public

QUESTION : **Vous savez que lors d'un arrêt maladie, les salariés du secteur privé supportent 3 jours de carence durant lesquels ils ne perçoivent pas de rémunération. Actuellement, dans la fonction publique, il n'y a pas de jour de carence.**

Vous personnellement, seriez-vous favorable ou pas favorable à la mise en place de 3 jours de carence dans le secteur public, comme cela existe dans le secteur privé ?

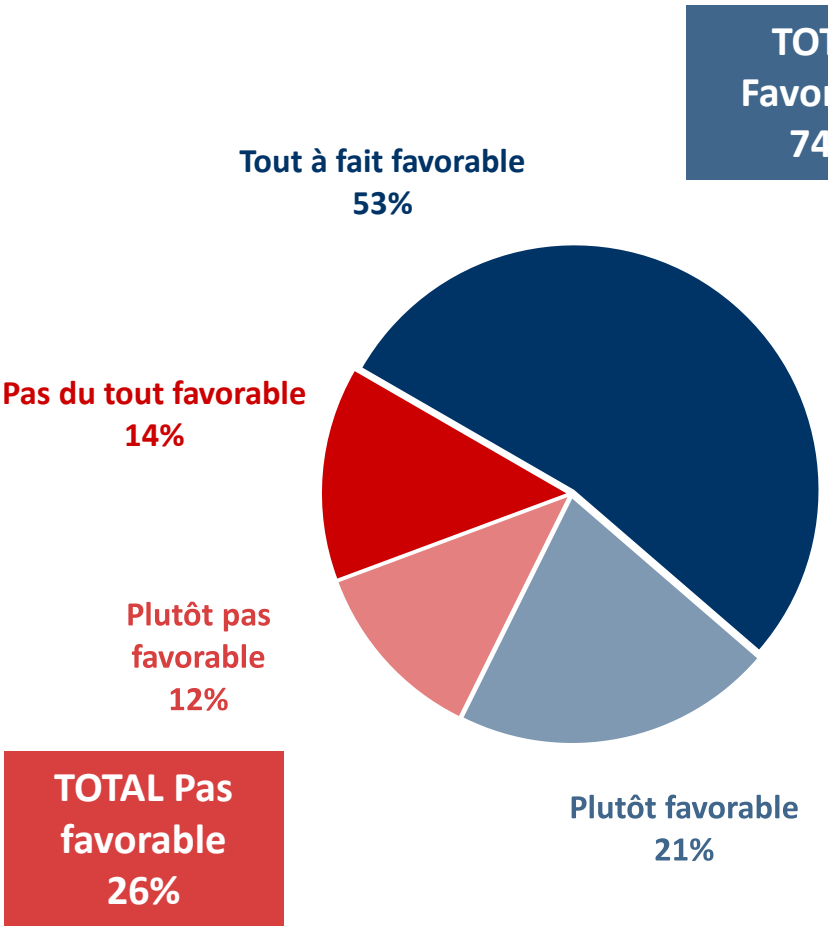

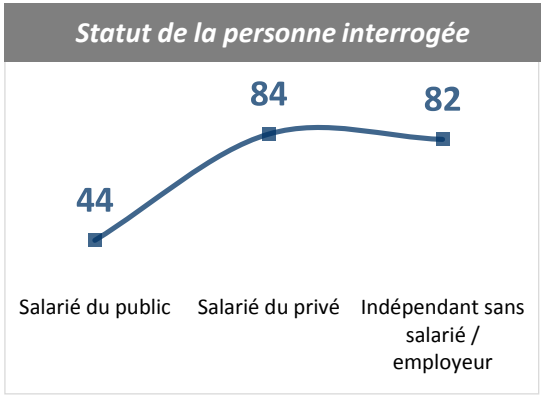

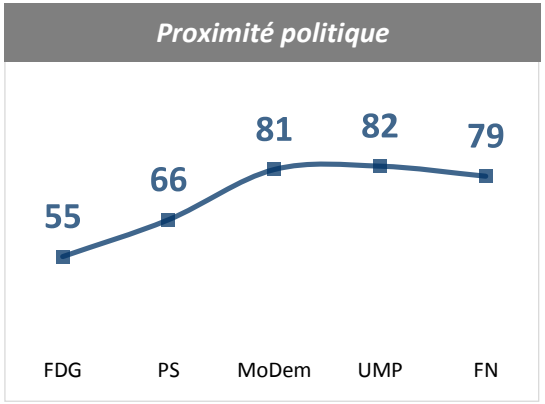

L'adhésion au rapprochement des règles de calcul des retraites des fonctionnaires sur celles du privé

QUESTION : **Actuellement, les retraites des salariés du privé sont calculées sur les 25 meilleures années et celles des fonctionnaires sur les 6 derniers mois, sans intégrer les primes.**

Seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à ce que l'on rapproche les règles de calcul des retraites des fonctionnaires sur celles du privé, en calculant leur retraite sur les 10 dernières années d'activité ?

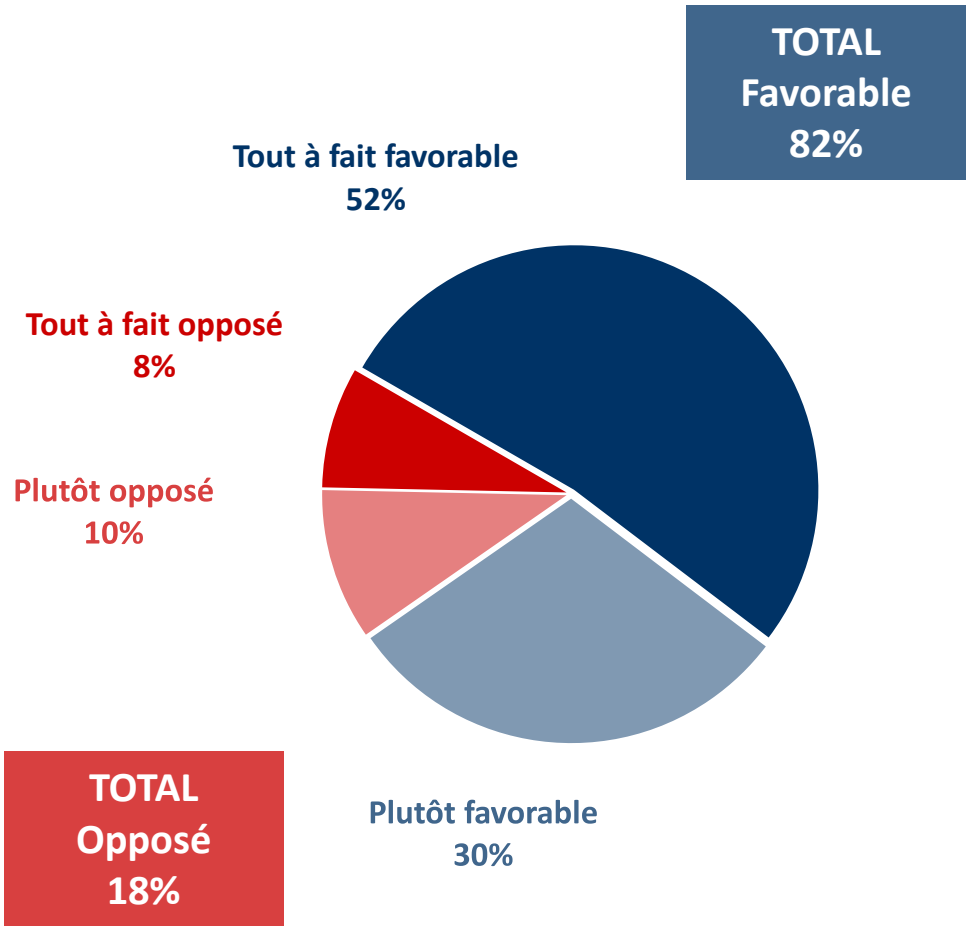

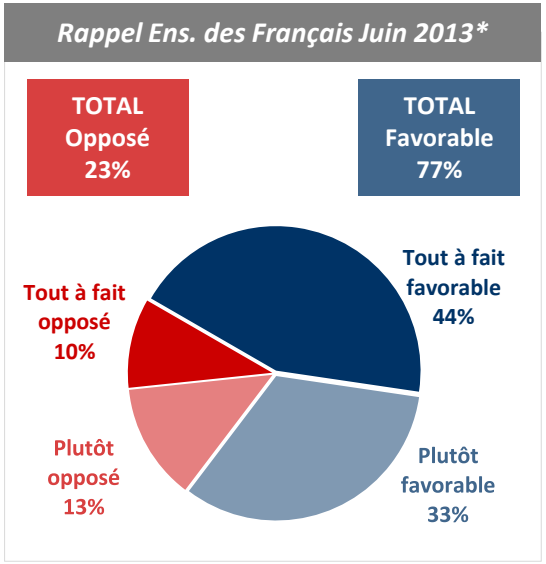

** Sondage Ifop pour Dimanche Ouest France réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 31 mai au 1er juin 2013 auprès d'un échantillon de 1 017 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.*

L'adhésion au rapprochement des règles de calcul des retraites des fonctionnaires sur celles du privé

QUESTION : **Actuellement, les retraites des salariés du privé sont calculées sur les 25 meilleures années et celles des fonctionnaires sur les 6 derniers mois, sans intégrer les primes.**

Seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à ce que l'on rapproche les règles de calcul des retraites des fonctionnaires sur celles du privé, en calculant leur retraite sur les 10 dernières années d'activité ?

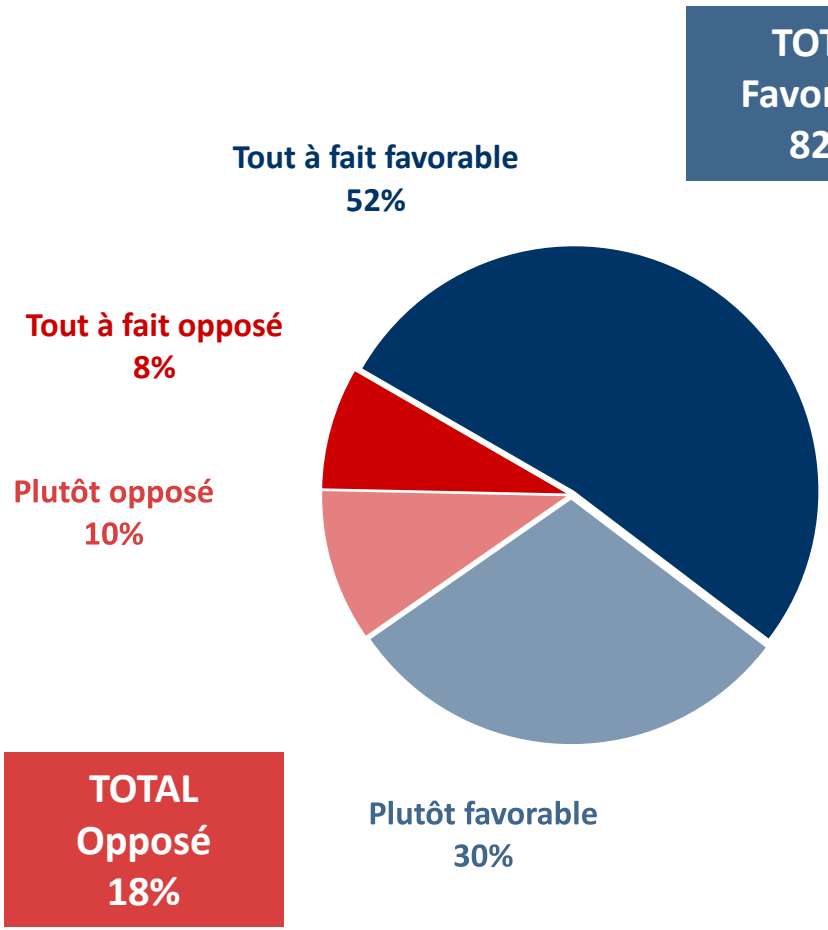

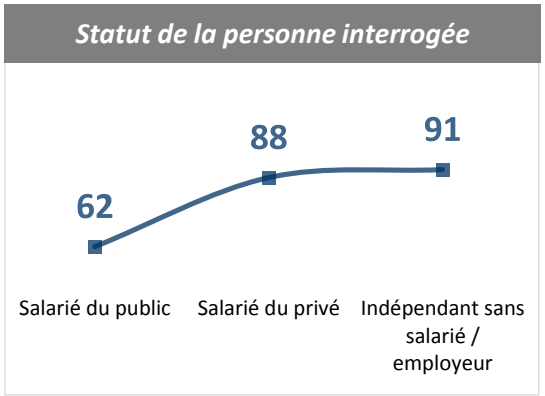

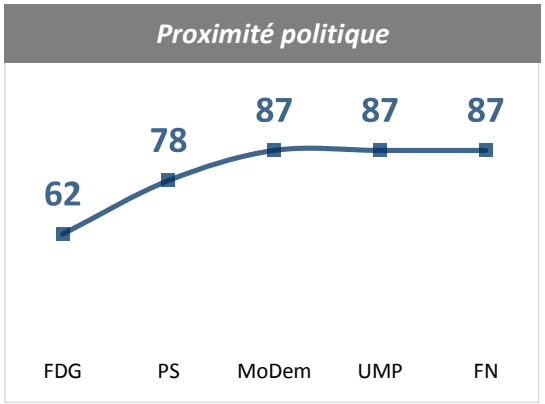

L'adhésion à la remise en cause du principe de sécurité de l'emploi pour les nouvelles embauches dans le public

QUESTION : **Seriez-vous favorable à la remise en cause du principe de sécurité de l'emploi pour les nouvelles embauches d'agents dans la fonction publique ?**

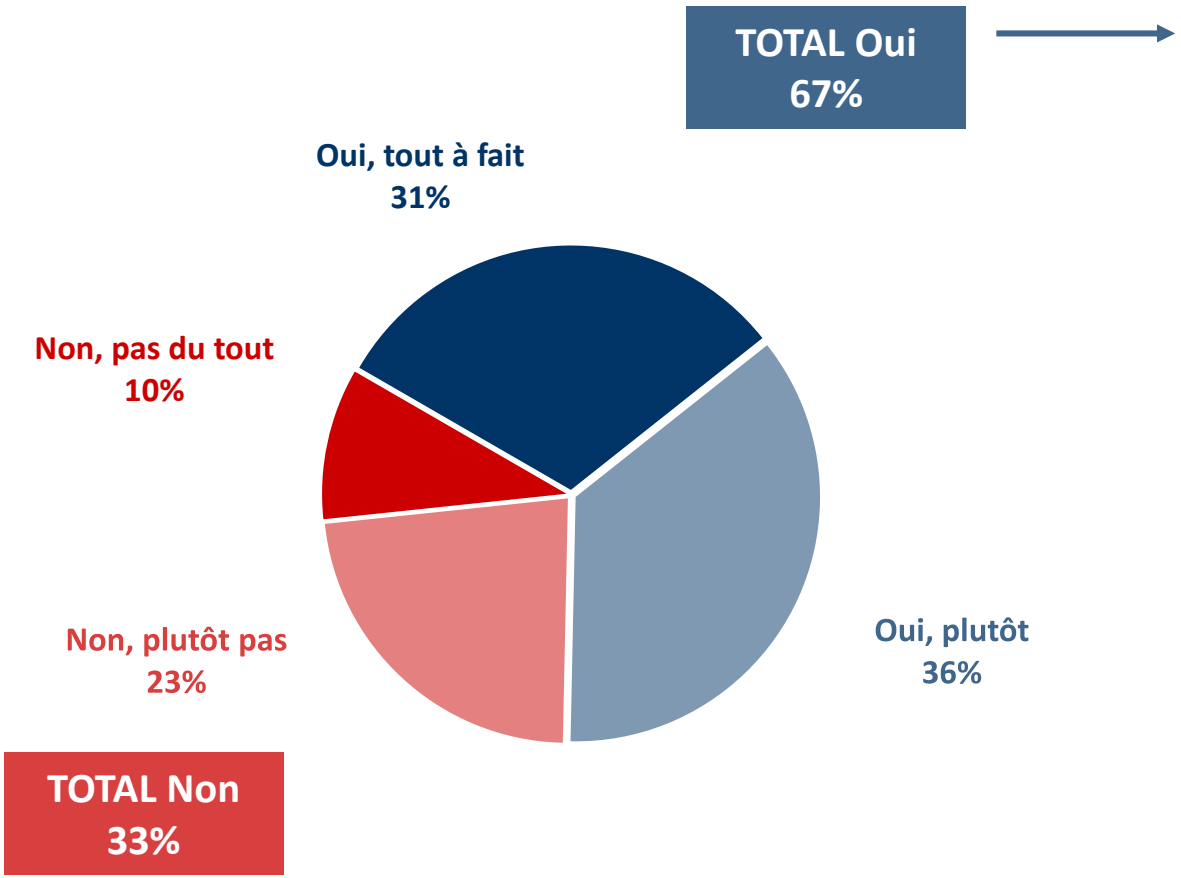

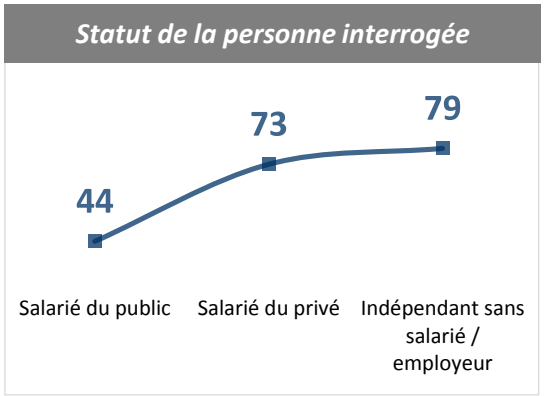

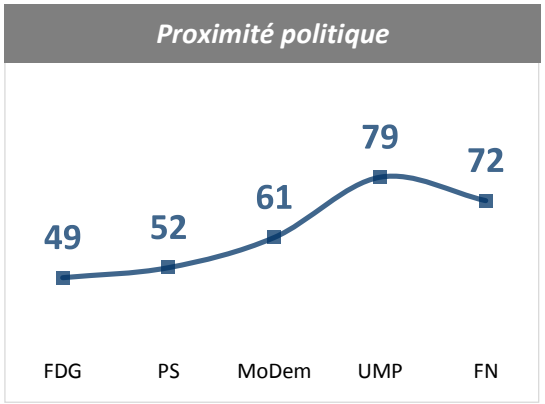

3 | Les principaux enseignements



Les principaux enseignements

Alors que le gouvernement affiche un objectif de maîtrise des dépenses publiques, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte de responsabilité, les Français se révèlent très largement favorables à un alignement de différents avantages réservés à la fonction publique sur le régime du privé.

Ainsi, trois quarts des Français (74%) se déclarent favorables à la mise en place de trois jours de carence dans le secteur public lors d'un arrêt maladie, comme dans le secteur privé. Une majorité des Français (53%) se dit même « tout à fait favorable » à cette mesure, signe de l'intensité de cette opinion. Sans surprise, les salariés du secteur public sont majoritairement hostiles à l'introduction de jours de carence dans leur régime (44% y sont néanmoins favorables, ce qui est loin d'être négligeable) alors que ceux du privé (84%) et les indépendants (82%) affichent des niveaux d'adhésion massifs bien supérieurs à la moyenne. En matière de proximité politique, les sympathisants de droite montrent également une plus forte adhésion à cette mesure (81%), les proches de la gauche étant tout de même majoritairement favorables eux aussi (64%).

Concernant les retraites des fonctionnaires, qui sont actuellement calculées sur les six derniers mois de salaire, le rapprochement vers les règles du privé (en allongeant la période prise en compte aux dix dernières années d'activité et en intégrant les primes, qui représentent souvent une part importante du revenu des fonctionnaires) fait également l'objet d'une large adhésion : 82% des Français y sont favorables (+5 points depuis juin 2013), dont 52% « très favorables ». Si les salariés du privé (88%) et les indépendants (91%) sont logiquement quasi unanimes à ce sujet, on observe que les fonctionnaires eux-mêmes sont majoritairement pour (62%), ce qui montre que le régime actuel est considéré comme insatisfaisant y compris dans les rangs de la fonction publique ou qu'une part croissante des fonctionnaires est prête à des évolutions dans un contexte appelant une nouvelle modification du système des retraites sous l'effet de la dégradation de la situation financière des caisses de retraite).

Enfin, deux tiers des Français (67%) se déclarent favorables à la remise en cause du principe de sécurité de l'emploi pour les nouvelles embauches d'agents de la fonction publique. Si l'adhésion à cette mesure est nettement majoritaire, elle est cependant moindre que pour les deux précédentes, ce qui montre que le principe de sécurité de l'emploi, bien qu'il soit perçu comme un avantage, est vu moins négativement que les modalités particulières de calcul de la retraite ou l'absence de jours de carence dans la fonction publique. En revanche, comme pour les autres mesures, les salariés du public se montrent moins favorables à la remise en cause du principe de sécurité de l'emploi (44%, contre 73% des salariés du privé et 79% des indépendants). De même pour les sympathisants de gauche qui, s'ils adhèrent majoritairement à cette mesure (53%), le font dans une nettement moindre mesure que les proches de la droite (76%).

Restez connecté en temps réel avec l'actualité des sondages





iOS - iPhone & iPad



Androïd



www.ifop.com

[@ifopopinion](http://twitter.com/ifopopinion)

[Ifop Opinion](http://www.facebook.com/ifopopinion)

A propos du Groupe Ifop :

Précurseur sur le marché des sondages d'opinion et des études marketing depuis 75 ans, l'Ifop est aujourd'hui l'un des leaders de son secteur. Structuré autour de 6 expertises (Opinion & Stratégies d'Entreprise, Consumer & Beauty, Services, Médias & Numérique, Santé et Luxe), l'Ifop crée de la valeur pour ses clients en sécurisant la qualité de l'information recueillie et en lui donnant du sens et de la perspective. Il les accompagne dans la définition et le pilotage de leur stratégie d'entreprise en leur fournissant une vision opérationnelle et prospective qui leur permet d'anticiper les mutations sociétales et les tendances des marchés. C'est aussi dans cet esprit pionnier que l'Ifop développe de nouvelles expertises transversales (Planning Stratégique, Grandes Enquêtes). Entreprise proche de ses clients, l'Ifop intervient dans une cinquantaine de pays à travers le monde, à partir de ses cinq implantations : Paris, Buenos Aires, Shanghai et Hong-Kong. Il réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros et emploie plus de 200 collaborateurs.

Présent lors de toutes les campagnes présidentielles et municipales de la Cinquième République, l'Ifop est reconnu comme un acteur majeur dans le domaine électoral et de l'analyse de l'opinion.

A propos du Groupe Wonderful Pistachios :

Wonderful Pistachios…